



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Questions DP



www.cfdtdivia.net



equipecfdt@cfdtdivia.net

QUESTIONS DP CFDT Réunion du 26 avril 2017

1) Q : les feux tricolores sont à régler :

- ✓ Sur la Voie bus Champollion, ils sont toujours non pris en compte (B)
- ✓ Sévigné
- ✓ Monge (B)

R : Ces points sont importants nous revoyons cela pour les régler et en particulier « Sévigné »

2) Q : Mettre feu piétons place darcy entre le jardin et la place. (B)

R : Actuellement ce n'est pas le contexte de changement de ce plateau piétonnier.

3) Q : Quand seront posés les ventilateurs additionnels sur les city ? (B)

R : Nous faisons les manquants très rapidement

4) Q : L6 : Arrêt Parc et Chancenotte dans les deux sens, mettre les arrêts en débord (B)

R : Ce n'est pas possible car quand il y a des courses ou autres défilés cela gênerait. L'étude avec Prioribus risque d'améliorer ce point gênant depuis plus de 20 ans, car certains arrêts risquent d'être modifiés.

5) Q : Ouverture portillon bus ou en est le changement ? (B)

R : Il y a une totale accessibilité pour l'instant, il faut bouger le volant pour cela.

6) Q : Faire mettre sur la planchette L4 direction nation le passage de 20h45. (B)

R : Correspondance à faire en effet.

7) Q : L4 rue Crébillon direction nation descendre la hauteur du panneau pour que les voitures le voient (B)

R : La ville est en train de s'en occuper.

8) Q : Revoir les regards sur le dépôt, ils sont toujours effondrés. (B)

R : Cinq regards ont été repris, nous vérifions les autres.

9) Q : L4, rue des Godrans, en direction de Nation. Le magasin " la clé de sol " gare son camion, plusieurs fois par semaine sur la chaussée. Malgré la gêne qu'il occasionne, il refuse toujours de se pousser alors qu'il y a à cet endroit une ligne blanche qui nous interdit de dépasser. C'est donc, pour nous, une prise de risques supplémentaires inutile. Pourrait-on rappeler à cette personne que la rue ne lui appartient pas ? immatriculation du camion : EL 433 DL (B)



R : Prévenir systématiquement le PCC, les médiateurs des commerçants s'en occupent aussi.

10) Q : Darcy-perrière, les stationnements des cars de tourisme recommencent. Le plus grave réside dans le fait que les compagnies d'autocars donnent RDV à leurs passagers sur les voies de bus sans aucunes gênes ni scrupules. Il faudrait sans doute leur rappeler qu'ils n'ont rien à faire dans les voies de bus qui sont réservées au réseau urbain.

Voilà une de ces compagnies :

Le 7/04/2017 à 15h00, Darcy-perrière "les voyages de Marie-Claude"

12 rue de pugny

10190 messoy





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Tel 0325703121

IMMATRICULATION DM 077 WB (B)

R : Nous sommes en rapport avec la ville et l'office du tourisme pour que cela soit moins fort. Prévenir le PCC si la durée est trop longue en effet.

11) **Q :** Les compagnies de cars italiens ont trouvées un nouveau lieu de RDV pour la montés et la descente de leurs passagers. ils leurs donnent RDV dans les voies de bus à Monge. (B)

R : Nous sommes en rapport avec la ville et l'office du tourisme pour que cela soit moins fort. Prévenir le PCC si la durée est trop longue en effet

12) **Q :** Sur certains bus lorsque l'on branche la climatisation, on obtient du chauffage dans le poste de conduite. La maintenance ne devrait-elle pas être en mesure de faire la différence entre les saisons, mieux maitriser les notions de froid et chaud et surtout d'être plus réactif ? (B)

R : Vanne de chauffage qui avaient été forcées à l'ouverture ont été remis en état. Tous les hybrides sont en état.

13) **Q :** le 31/03/2017 à 16H34, L13, direction motte-giron, à l'arrêt gare SNCF, Un car de la compagnie ISILINES a remonté les voies de tram en sens inverse depuis le feu de l'arquebuse jusqu'au parvis de la gare SNCF. Ce n'est pas la première fois. L'appel PCC est resté sans réponse. Ces genres de situations sont de plus en plus fréquents. Doit-on attendre un drame avant de faire quelque chose ? (B)

R : Il faut appeler systématiquement le PCC

14) **Q :** Nous demandons à nouveau un Flip flop à gare et darcy (pas assez d'accident !!). (T)

R : C'est l'un ou l'autre (Feu tricolore ou Flip Flop) pas les deux.

15) **Q :** Pouvez mettre des repères à Valmy afin d'être sûr que la SIGF soit bien ouverte ainsi que la remontée d'info au PCC bonne. (T)

R : L'incident est en cours de résolution avec INEO

16) **Q :** Quand pensez-vous que les pare-brise des bus et tram seront nettoyés correctement (B, T)

R : Nous essayons de trouver une solution : En particulier une raclette utilisée sur Lyon que nous avons fait commander pour voir son fonctionnement ici.

17) **Q :** Faire contrôler les aimants dans les loges pour les lucarnes. (T)

R : Faire les signalements et nous traiterons à chaque fois.

18) **Q : CONTRÔLE BUS PLEINELUNE:**

Dans la nuit du 13 au 14 avril 2017, les AVSR ont effectués un service Z+ de 21h à 5h avec contrôle sur le bus "pleine lune". C'est une honte de faire circuler des clients dans un véhicule en si mauvaise état et que penser de notre image de marque alors que ce véhicule ne répond à aucune norme d'antipollution. Ce véhicule ne devrait pas rouler. (C.S.)



Bus 2318



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



twitter.com/CFDTDIVIA



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandembroucke)

06.95.66.97.95 (sms)



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

- ✓ Fumée immonde en extérieur, et celle-ci remonte dans tous le bus, donc forte odeur de gaz d'échappement dans tout le bus.
- ✓ Aucun de chauffage malgré notre demande au conducteur, cela ne fonctionne pas
- ✓ Pas de suspensions, secouées en permanence.
- ✓ Les horaires trop court, le CR roule trop vite en ville pour tenir les temps de parcours et aucune coupure au terminus. C'est un manège permanent.

R: Le bus a été arrêté et immobilisé. Des audits qualité et sécurité sur l'état et la propreté vont être fait

Sur cette même pleine lune, pouvez-vous demander au CR de ne pas prévenir les clients de notre présence à la montée lors de nos opérations de contrôle.

R: Cela a été fait évidemment.

19) **Q:** Qui a validé les nouveaux horaires AVSR ? (C.S.)

R: Cela a été présenté au CHSCT le 21/03 puis le 28/03, les remarques d'un syndicat suite à ces réunions ont été intégrées. De fait la direction et elle seule a avalisé ces programmes de travail.

20) **Q:** Toujours pas de sacoche pour le transport du matériel l'été. Avons-nous qu'un seul fournisseur. (C.S.)

R: Cela est en attente de livraison.

21) **Q:** Demande de précision sur la fiche de poste de "chef de bord" avec un statut maîtrise palier 225. Les agents accédant à ce poste auront ils droits à des primes maîtrises, primes objectifs, prime troc 't, etc. ...Tout cela est très flou autant que le peu de réponse de notre hiérarchie.

R: En 2017 ils toucheront les primes AVSR convenu en 2016. En 2018, ils auront celle convenu éventuellement en négociation apparemment la direction dit prime agent de maîtrise A SUIVRE.

22) **Q:** Incident sécurité : augmentation de ceux-ci ces dernières semaines. En particulier sur l'espace Chenove centre—Mail. Que comptez-vous faire pour endiguer cela ? (C.S.)

R: Il y a des médiateurs qui circulent dans nos véhicules et d'autres de la ville de Chenôve qui sont dans le secteur. N'ayant pas de signalement exact des jeunes impossible pour la police de faire le nécessaire.

23) **Q:** Comment se fait-il que l'on ait accepté des semaines de CA aux vacances d'avril à la seule condition de revenir le samedi. (G)

- ✓ Demandons le nombre de Cr en CA ces semaines là et samedi programmés.

R: Apparemment ce serait des semaines de CA supplémentaires qui ont été acceptées et il ne restait que les jours en semaine de dispo pas le samedi, certains ont accepté car c'était un plus d'autres ont refusés.

24) **Q:** Où sont placés les caméras de vidéosurveillance par rapport à celles de vidéo-protection dans les bus, le Tram et sur le dépôt ? (G)

R: La vidéo protection est dans les véhicules, le reste est de la vidéosurveillance car visionnable de suite





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

- 25) Q : Nous demandons la présentation du CERFA dûment rempli sur la vidéo-protection embarqué sur véhicules bus et Tram, ainsi que sur tous les sites de l'entreprise. (G)
R : la direction signale qu'elle n'a toujours pas à le présenter. Nous allons vérifier et faire le nécessaire qu'on puisse l'obtenir.
- 26) Q : Qui sont les personnes habilitées à extraire et visualiser les vidéos du matériel de vidéo-protection ? (G)
R : Les cadres d'astreintes (en différé et en direct), et les régulateurs (en direct terrain), la responsable de l'agence commerciale (en direct).
- 27) Q : Sondage atelier : pourquoi ne pas écouter la demande des salariés ateliers ? Leur souhait pour les bancs et table serait vers le lavage sur un endroit engazonné. (A)
R : Le responsable de l'atelier ne souhaite pas que cela soit sur les parties engazonné car ce ne serait pas sécuritaire (!!!). Mais cela sera installé sur le béton coté parking atelier, côté sud comme le bâtiment administratif.
- 28) Q : Agence commerciale, il y a toujours des personnes qui urinent à l'arrière la peinture ne sert à rien. (Mkt)
R : Un renouvellement de cette peinture sera à revoir en effet. Nous regardons cela.
- 29) Q : Questions diverses.
R :

(T) : Tram (B) : Bus (G) : Général (M) : Maîtrise (Mkt) : Marketing (A) : Atelier (C.S) :
contrôle-Stationnement (Adm) : Administratif

Compte rendu CE Réunion 26 avril 2017

Préalable au vote du secrétaire du CE, la direction signale qu'une des personnes qui se présente pour cette élection ne peut le faire car le règlement intérieur du CE l'en empêche. Le report de ce vote se fait au prochain CE extraordinaire après que celle-ci ait démissionnée de secrétaire adjoint.

- 1) Q : Elections d'un nouveau secrétaire en remplacement du secrétaire démissionnaire
R : Approuvé après quelques remarques.
- 2) Q : Approbation du PV du CE du 18 janvier 2017
R : Approuvé après quelques remarques.
- 3) Q : Approbation du PV du CE du 15 février 2017.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R: Approuvé après quelques remarques.

4) *Q: Transmission des PV du CE du 22 mars 2017.*

R: Nous vous le transmettons

5) *Q: Information de la direction sur la mise en place d'un PEE (Plan épargne entreprise), dispositif d'épargne salariale.*

R: Les salariés recevront les documents chez eux et auront un quinzaine de jours pour y répondre (avant le 22 mai). Sans réponses des salariés, toutes les sommes seront affectées sur le PEE. Il y aura seulement cette année une clause pour se dédire si le salarié a oublié de répondre.

6) *Q: Présentation par la direction du plan d'action contre la fraude.*

R: La volonté exprimée de la direction et du nouveau contrat en DSP est de passer le taux de 11.5% à 10.5% dur

Agir sur le matériel :

- Renouveler les PDC
- Vente rapide sur DAT
- Activer le one Payment
- Salle des AVSR en réaménagement
- Faire de l'open Payment (Puce NFC par carte bleu ou téléphone)
- Les valideurs 2 et 3 des bus (le positionnement).
- Des outils de validations à quai (avec des agents ou en fixe à voir).
- Des messages anti-fraude
 - Raccourci.
 - Coupure des valideurs.
 - Message automatique en station tram
 - Message automatique AIV dans les véhicules.
- Déplacement pertinents des DAT sur les pôles d'échange.

Agir sur le management :

- Poursuite sur le rappel à la validation
- Création de 4 chefs de bord
- Faire respecter les règles comportementales et de verbalisation (charte de bonne conduite)
- Accord performance et qualité.
- Informer sur les recouvrements et les délits d'habitudes
 - Retour AVSR
- Boîtes à idées et panneau fraude dans la salle des CR.
 - Arbre à programmation pour les A.M.
 - Cartographie des contrôles.
 - Cartographie des appels fraudes.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Agir sur les méthodes

- Contrôle en civil :
 - Plus de services et plus de soirée.
 - Equipes de 4 à 8 personnes.
- Productivité des services du contrôle.
- Ciblage des L/V sur retours terrain
- Affiner la programmation des secteurs de la V3
- Utilisation des cellules de comptage par ligne pour affiner les plans de comptage.
- Automatiser l'exploitation des données du SAE appel fraude (base de données traitée en automatique).
 - Plan de contrôle.
 - Management des CR
- Suspension des contrôles systématique en soirée et création de services alternatifs.
- Contrôle plus fourni le dimanche soir.

Faire des opérations de terrain

- Opérations communes avec médiateurs.
- Opérations combinées civil / en Tenue.
- Opération dans les quartiers avec police.
- Opération gendarmerie Quétigny-Chevigny.
- Validation à quai sur les pôles d'échanges.
- Contrôle en station Tram fermé (avec guides files)
- Opération Je monte Je valide
 - Acquiescement systématique CR
 - Retour d'expérience conducteurs.
- Reprise des Radaram et Radabus.
- Augmenter la programmation des CFA et Bus Class.

Tarifs et recouvrements

- Lancement de nouveaux tarifs sur les PV.
 - Validation par le grand Dijon
 - Abandon de la contremarque.
- Optimisation des relances courriers.
- Convention avec la DRFIP Direction Régional des Finances Publiques).
- Mise en œuvre de l'accès aux données personnelles.
- Trok'it phase 2 (Annuel)

Communication

- Campagne de communication
 - Incivilités.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

- PV à 5 € et nouveaux tarifs.
- Intervention de la DCC (direction de la communication) lors des réunions mensuelles de la DSC (Direction du stationnement et du contrôle).

Détachements

- Détachement de 8 agents
 - Issus de la DEX (Direction de l'exploitation) ou d'autres services.
 - Roulements adaptés.
- Autres
 - Enquête fraude (Mars avril) avec restitution élargie.
 - Enquête validation (Octobre).

7) Q : Comment va être encadré le réseau de nuit quand il n'y aura pas d'équipe AVSR ?

R : Ce sera fait par les régulateurs réseau et la voiture « SERIS », après 22h00.

8) Q : Quelles sont les suites données par l'entreprise concernant les sites d'informations via Facebook sur la localisation des contrôleurs ? La loi Savary est-elle appliquée ?

R : Nous ne le souhaitons pas pour l'instant, nous les suivons et il y a un faible niveau qui ne perturbe pas le contrôle. (3 pages Facebook)

9) Q : Comment se fait-il que Keolis Dijon soit domicilié à Paris

R : La société Keolis Dijon devient Non opérationnelle nous sommes passés Keolis Dijon Mobilité. De fait toutes les sociétés non opérationnelles sont redomiciliés sur Paris.

10) Q : Dans les différentes réunions, le directeur indique que des grands changements auront lieu en 2019. Quels seront-ils ?

R : Pour la direction cela correspond surtout au changement des prochains Bus (renouvellement des matériels)

11) Q : Quelle sera la future gestion du TPMR et du transport à la demande pour les salariés de l'entreprise ?

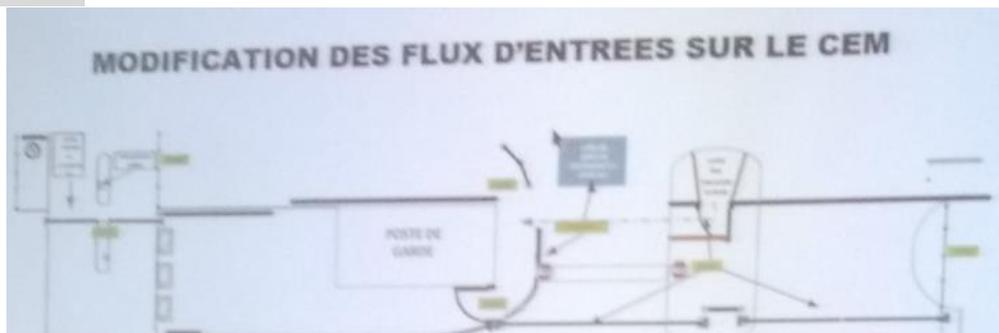
R : Nous verrons cela avec la nouvelle organisation en septembre.

12) Q : Pourquoi la fourrière, malgré les prévisions, prend autant d'ampleur ?

R : Les sorties ne se font pas au même rythme que les entrées. C'est un problème en effet que nous allons résoudre rapidement.

13) Q : Information de la direction sur les travaux d'aménagement accès bus et personnel au CEM

R : Afin de sécuriser mieux les entées au CEM le portillon piéton va être supprimé et les accès bus seront modifiés. Voir photo ci-dessous.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

14) Q : Questions relatives à la BDES (Base de Données Economiques et Sociales) :

- Quand la BDES a-t-elle été mise à jour ?

R : Cela est mis à jour régulièrement

- Demande qu'elle puisse être consultée numériquement (doit être consultable pendant les horaires de l'entreprise)

R : Ce n'est pas prévu, cela est disponible aux de présence du service RH. C'est l'employeur qui décide de cela. A suivre

15) Q : Points sur les recrutements et les embauches depuis la précédente réunion.

R :

- 6 Embauches de conducteurs au 6 mai.
- 38 candidatures pour les 8 postes AVSR.
- 6 Candidats pour les 4 chefs de Bord.
- Les congés maternité et Fongecif sont remplacés par des CDD.
- Tous les postes au service informatiques sont pourvus.
- Les contrats en alternance sont en cours de recrutement.

16) Q : Est-il prévu de remplacer le salarié de l'agence commerciale qui part en congé sabbatique en juin pour 7 mois ?

R : Oui voir au-dessus.

17) Q : Demande de la réponse concernant l'IPRIAC pour les conducteurs détachés pour le service AVSR ?

R : Non ce n'est pas prise en charge pas de cotisation.

18) Q : La parité Hommes/Femmes est-elle respectée lors des embauches ?

R : La parité est faite sur la proportionnalité. Nous recevons 18% de candidature féminine et nous en embauchons 25%.

19) Q : Transmissions des effectifs du 1^{er} semestre 2017

R : Ceux qui le souhaitent peuvent nous demander ce document.

20) Q : Pourquoi le règlement intérieur n'a-t-il pas été présenté en C.E.

R : Il a été présenté il y a plusieurs et rien n'aurait été modifié depuis. A vérifier

21) Q : Problématique des temps de déplacements pour formation : aucune prise en compte des aléas des transports, des amplitudes légales.

R : D'après l'entreprise ce n'est pas du TTE, après discussion sur le cas précis qui s'est passé avec des salariés de l'atelier, la direction va regarder pour faire un effort dans ce cas précis.

22) Q : Retour des entretiens professionnels : toujours rien de fait (malgré l'engagement de la direction lors de la dernière réunion de CE)

R : Un rappel sera fait.

23) Q : Demande que les jours de maladie sur repos ne soient pas comptabilisés dans le décompte sur le présentisme (prime vacances et intéressement) du fait qu'une seule partie de l'entreprise travaille le samedi.

R : Cela se passe en calendrier donc NON.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

24) Q : Demande d'une date pour la prochaine commission logement

R : On vous la transmet

25) Q : Pourquoi de nombreux salariés du groupe soirée demandent à ce que leur roulement ne soit plus affiché ?

R : Apparemment beaucoup de salariés scruteraient les services de leurs collègues. Pourquoi y aurait-il un souci !!!!

26) Q : Suppression de la navette du personnel : information au CE ?

R : La direction précise que cela a été précisé à la commission horaire. Les élus pensaient que c'était seulement la navette Marsannay.

27) Q : Enquêteur tram : pourquoi demande-t-il le nom et le numéro de téléphone des enquêtés ?

R : Ce n'est pas obligatoire ce n'est qu'un sondage. Cela est demandé pour pouvoir regarder si le sondage a été dans de bonne forme.

28) Q : Présentation des comptes 2016 du CE.

R : Sera fait à la réunion du 10 mai.

29) Q : Présentation du Budget prévisionnel 2017 du CE.

R : Sera fait à la réunion du 10 mai.

30) Q : Pourquoi avoir supprimé la participation des salariés de Kéolis France au CE de Kéolis Dijon Mobilité ? Fournir au CE la liste des salariés concernés.

R : Le directeur a estimé qu'il n'était pas juste que les cadres aient accès aux deux possibilités de C.E.

31) Q : Où en est la démarche concernant la location de camion du CE contrôlée par le gardien ?

R : Dès septembre nous verrons ce qu'il est possible de faire

32) Q : Demande de prêts de véhicules

- D'une voiture le 9 mai pour aller à Lyon pour les jouets de Noël.
- D'un bus pour la sortie des enfants à Chevigny le 7 juin.

R : C'est Ok au vu des horaires.

33) Q : Questions relatives aux détachements pour le CE :

- Comment le secrétaire compte-t-il gérer les cinquante dernières heures de détachement jusque la fin de l'année ?

R : Il y aurait 166 heures de prise pour l'instant. A suivre car le secrétaire adjoint distribuerai cela pour la fin de l'année pour le reste des heures.

- Demande d'une justification d'une semaine de détachement du trésorier.

R : le trésorier serait parti la semaine pour vérifier les bungalows et les locations !!!!

34) Q : Questions relatives aux distributeurs (Boissons et autres)

- Quel est le rythme de ravitaillement des distributeurs au CEM et à Debrosses ?

R : MCP passe tous les jours. Oui mais pas aux bonnes heures. Nous allons voir cela en Pré-CE.

- Demande de dénonciation du contrat avec MCP

R : Pas pour l'instant nous allons regarder avec eux.

35) Q : Demande que l'inscription pour les chèques vacances soit à partir du 1^{er} juin et le choix des jouets au 30 septembre





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R: Ce sera vu en Pré CE

36) Q: Questions relatives aux sorties organisés par le CE :

- Pourquoi les sorties Europapark, Astérix et maintenant Challenge Karting, les salariés ne sont-ils pas tous informés ?

R: Les réponses du trésorier restent évasives sur son mode de communication et sa façon de travailler

- Qui a décidé pour le parc Walibi ? Le Ce abonde-t-il au ticket ?

R: Pas de réponse du trésorier IDEM au-dessus

37) Q: Questions relatives du CHSCT

- Demande que les documents étudiés en commissions horaires soient transmis trois jours avant, afin de les étudier. Il est impossible de travailler le jour même sur les documents donnés. Trop nombreux !

R: La majorité du CHSCT ne le souhaite pas. UNE FOIS DE PLUS SI LA MAJORITE NE SOUHAITE PAS TRAVAILLER EN AMONT SUR CES HORAIRES CELA EST SON PROBLEME. NOUS SOUHAITONS NOUS LE FAIRE AFIN DE POUVOIR AMELIORER CELA AFIN QUE LA DIRECTION NE PUISSE PAS NOUS « BLOUSER » SUR CES DIT HORAIRES.

- Les élus reçoivent-ils le même niveau d'information pour les incidents type « CHSCT » ?

R: Apparemment un élu ne reçoit toujours rien, nous réglons cela aujourd'hui.

38) Q: Date du prochain CE

24 mai à 9h00

39) Q: Questions diverses.

R:

